

PREFECTURE DE LA LOIRE

Le Préfet

Saint-Etienne, le 18 décembre 2009

Monsieur le Député,

Vous m'avez récemment demandé des précisions sur une question d'ordre protocolaire.

Dans le cadre d'une manifestation associative au cours de laquelle sont prévus des discours et en l'absence d'accord préalable entre les élus concernés, j'ai l'honneur de vous confirmer – si naturellement le préfet n'est pas présent – que le député s'exprime en dernière position.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.



Pierre SOUBELET

Monsieur Dino CINIÉRI
Député de la Loire